**COUR «*La prise de décision dans l’entreprise*» (S4)**

L’entreprise est un lieu de prise de décision pour d’atteindre les objectifs fixés.

L’entreprise en tant que structure suppose définir les modalités de la prise de décision:

Cette action repose sur les informations détenues par les décideurs.

Toutes ces décisions n’ont pas la même incidence, mais toutes les décisions conditionnent le bon fonctionnement de l’entreprise et sa performance.

**Qu’est ce que la décision?**

Décider consiste à choisir une solution en comparant plusieurs possibilités. Pour gérer, les managers font en permanence des choix.

La décision est «un **choix entre plusieurs solutions possibles, compte tenu d’un ou de plusieurs critères d’évaluation des solutions** ».

**Décider,** c’est faire un choix et agir.

Décider, c’est choisir, résoudre un problème, trancher, c’est transformer l’information en action, cela peut être le fait de saisir une opportunité avec les risques que cela comporte.

**Les différents niveaux de décision**

**Igor Ansoff**a proposé un classement des décisions en trois catégories : stratégique, tactique et opérationnelle.

1**. Les décisions Stratégiques :** Engagent l’Ets sur une longue période, elles conditionnent la manière dont l’Ets va se positionner sur un marché de manière à retirer le maximum de profit.

C’est la manière dont l’Ets va s’insérer dans son environnement, **«quoi produire?»** et «**quels moyens mettre en œuvre de manière efficace pour produire ?**

**2. Les décisions Tactiques ou Administratives :** Doivent définir **comment les ressources de l’Ets doivent être utilisées** pour parvenir à réaliser les objectifs définis dans le cadre des décisions stratégiques. Comment organiser la collecte et l’affectation des ressources matérielles, humaines, financières et technologiques au sein de l’entreprise?

**3. Les décisions Opérationnelles :** S’appliquent dans le cadre de la gestion courante

Elles concernent l’utilisation optimale des ressources allouées dans le cadre du processus productif de l’entreprise (gestion des stocks, gestion de la production…).

**L’exercice du pouvoir dans l’entreprise**

Tout pouvoir de décision se traduit par des ordres, des instructions, des directives, qui devront êtres appliques par les différents membres de l’organisation concernés.

Max Weber (1920) fait une distinction entre pouvoir, autorité.

* **Le pouvoir** : C’est **la capacité d’imposer sa volonté**, de **forcer l’obéissance**, ou de prévaloir son opinion au sein de l’organisation. Lorsqu’il n’y a pas adhésion aux idées, on peut recourir à des moyens coercitifs (sanctions, menaces)
* **L’autorité:** Désigne l’aptitude à **faire respecter volontairement les ordres**. Dans ce système, les décisions sont appliquées car les subordonnés les croient légitimes.

C’est **le pouvoir reconnu** et non d**’imposer** des décisions

**Les différentes formes de pouvoir dans l’entreprise**

* **Pouvoir charismatique** : pouvoir exercer par un individu qui aurait une aptitude innée pour diriger et commander, dirigeant qui décide de tout sans partager sans autorité.
* **Pouvoir bureaucratique** : dans des organisations très hiérarchisées (GE), l’exercice du pouvoir est codifié et dépend du poste occupé dans la hiérarchie.
* **Pouvoir coopératif** : les responsabilités et la participation à la prise de décisions partagées facilitent la motivation et la flexibilité de l’organisation.
* **Pouvoir technocratique** : c’est l’autorité fondée sur la compétence (le savant) c’est le pouvoir fort exercé objectivement et rationnellement.
* **Pouvoir démocratique** : les membres d’un groupe ou d’une organisation élisent leur leader, les subordonnés transfèrent le pouvoir à des dirigeants.

**Définition et rôle de l’information**

Une information c’est un **renseignement** ou un **signe** qui permet de réduire un état d’incertitude ou d’augmenter la connaissance.

**Ses qualités**: La pertinence, la fiabilité, la précision et mise à jour.

**Son rôle** : elle est nécessaire à toute prise de décision et indispensable à la communication dans l’Ets.

**La veille informationnelle** Pour être à l’écoute de leurs marchés et de leurs environnements, les entreprises mettent en place des cellules de veille dans les domaines suivants :

**Veille technologique** : nouvelles technologies, produit mis sur le marché…

**Veille commerciale :** état du marché, de la concurrence, actions et politiques commerciales des concurrents.

**Veille stratégique** : orientations stratégiques des GE intervenant dans le même secteur d’activité…

**Veille sociale**: moral, motivation et mécontentement des salariés de l’entreprise, suivi des conflits qui peuvent avoir des conséquences pour l’entreprise.

**Veille financière** : état du marché financier, suivi de la situation financière des partenaires, des fournisseurs, des concurrents.